

OBSERVATOIRE
DE LA FRANCOPHONIE
ÉCONOMIQUE



Université de Yaoundé II
Technopôle des sciences sociales

4^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Université de Yaoundé II
19-22 mars 2024



« L'avenir des PME francophones
sur les marchés mondiaux »

PARTENAIRES FONDATEURS DE L'OFÉ





PRÉSENTATION DE LA CIFÉ

La Conférence internationale sur la Francophonie économique (CIFÉ) est portée par l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) de l'Université de Montréal, fruit d'un partenariat entre le Gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Créé en 2017, l'OFÉ est une ressource de premier plan sur les questions liées à la francophonie économique. L'OFÉ a pour objectif de produire des études et des données fiables, en français, d'alimenter les réflexions économiques au cœur des préoccupations des acteurs de la Francophonie tout en constituant un réseau international d'économistes francophones, s'inscrivant ainsi en droite ligne de la stratégie économique de la Francophonie adoptée en 2014 par l'OIF. Centre de calibre international d'études, de recherche, d'activités de liaison et de partage des connaissances sur la francophonie économique, l'OFÉ a un intérêt marqué pour les pays en développement, en particulier ceux de l'Afrique francophone.

Le lancement officiel de l'OFÉ a eu lieu en 2017, en présence de représentants de l'Université de Montréal et des partenaires fondateurs de l'OFÉ : le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Organisation internationale de la Francophonie.

En mars 2024, l'OFÉ (Université de Montréal, Québec, Canada) organise, en collaboration avec l'Université de Yaoundé II (Cameroun), la 4^e édition de CIFÉ sous le thème « L'avenir des PME francophones sur les marchés mondiaux ».

Contexte de la CIFÉ 2024

Après Dakar en Afrique de l'Ouest (2019 et 2022) et Rabat en Afrique du Nord (2020), Yaoundé, en Afrique centrale, accueillera la 4^e édition de la CIFÉ en 2024. Devenues un rendez-vous important de la francophonie économique et scientifique, les CIFÉ offrent un espace de rencontre unique des acteurs des milieux académique, gouvernemental, entrepreneurial, associatif, ainsi que des organisations internationales pour un partage d'expériences et de pratiques en matière de développement. Depuis sa première édition, le nombre d'experts et de personnes y participant n'a cessé d'augmenter et devrait rassembler à Yaoundé près de 300 panélistes venant d'une vingtaine de pays francophones.

L'organisation de la CIFÉ 2024 participe à la pérennisation de cet événement d'envergure internationale. Elle coïncide avec le mois de la Francophonie et se tiendra à l'Université de Yaoundé II-Soa Technopole des Sciences Sociales, dans les locaux entièrement rénovés et modernes de l'un de ses prestigieux établissements l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC). Il convient de signaler que la CIFÉ 2024 intervient quelques mois après l'organisation simultanée à Yaoundé, les 3, 4 et 5 novembre 2023, de la 44^e Conférence ministérielle de la Francophonie et la 124^e session du Conseil permanent de la Francophonie

Appel à communications – 4^e Conférence internationale sur la Francophonie économique



autour du thème : « *Bonne gouvernance : gage de stabilité politique, économique et culturelle pour les citoyens francophones pour une prospérité partagée* ».

Le Cameroun, pays d'opportunités pour les entreprises et les investisseurs nationaux et internationaux, est particulièrement doté en ressources naturelles et humaines. Son économie est la plus diversifiée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) dont elle représente 40 % du PIB avec, selon la Banque Mondiale (2023) une forte concentration des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire. Au cours des dernières années, le pays s'est doté d'une Stratégie Nationale de Développement (SND 30) dont l'ambition est d'en faire un pays émergent à l'horizon 2035. Sa réalisation repose sur plusieurs piliers, où le secteur privé se présente comme le moteur de la croissance projetée et de la création des emplois décents. Le Gouvernement a entrepris une série de mesures réglementaires ambitieuses, favorables à l'épanouissement de son économie. Plus spécifiquement, les efforts ont porté sur la priorisation sectorielle, l'accompagnement de la structuration des chaînes de valeur locales, sous régionales et continentales, la promotion du dialogue public-privé, la valorisation des formations professionnelles, la création des guichets de financement spécifiques, etc.

Le Cameroun n'est pas un cas isolé dans l'espace francophone. Les trajectoires de développement, les ambitions, les diagnostics, les solutions sont quasiment les mêmes d'un pays à un autre.

Ainsi, dans une Afrique francophone en pleine effervescence, marquée par une explosion démographique qui devrait doubler dans presque tous les pays d'ici 2050, dont une majorité des jeunes dynamiques, créatifs et de plus en plus connectés au monde, le développement du secteur privé est généralement présenté comme une solution appropriée pour mieux adresser les problèmes associés au dividende démographique. C'est fort opportunément que, la thématique centrale de la CIFÉ 2024 s'est imposée naturellement.

Public visé

L'appel à communications s'adresse à tout professionnel issu des mondes académiques, de la recherche, des cabinets d'études, d'organismes publics et privés, de la société civile, notamment les :

- Enseignant(e)s et chercheur(se)s, doctorant(e)s et postdoctorant(e)s ;
- Acteur(trice)s des secteurs public, parapublic et privé et opérateur(trice)s économiques ;
- Acteur(trice)s des organismes socio-économiques et professionnels ;
- Acteur(trice)s de la société civile ;
- Acteur(trice)s politiques ;
- Représentant(e)s d'organisations internationales.



APPEL À COMMUNICATIONS

Quatrième Conférence internationale sur la Francophonie économique Université de Yaoundé II, Technopole des sciences sociales (Cameroun) 19 au 22 mars 2024

Comment aborder la question de la transformation de l'écosystème entrepreneurial des PME de l'espace francophone et particulièrement, l'amélioration de leur accès aux marchés mondiaux ? Telle est la question centrale des travaux de la 4e édition de la CIFÉ 2024, qui se tiendra à Yaoundé (Cameroun) du 19 au 22 mars 2024, à l'IRIC de l'Université de Yaoundé II-Soa. Comme les années précédentes, elle sera coorganisée par l'OFÉ de l'Université de Montréal et un partenaire universitaire local, l'Université de Yaoundé II. Cette année encore, une journée entière sera dédiée à la jeunesse autour d'activités de réseautage, de formation et de partage de connaissance qui permettront de mettre de l'avant les jeunes chercheurs et chercheuses et jeunes entrepreneurs de l'espace francophone. La CIFÉ 2024 s'interroge spécifiquement sur les obstacles/contraintes et surtout les stratégies à mettre en œuvre par les différents acteurs pour faciliter le développement et l'intégration des PME de l'espace francophone dans les chaînes de valeur nationales, africaines et mondiales. Elle ambitionne d'identifier les meilleures pratiques pouvant servir de modèle afin d'accroître leurs capacités à mieux tirer profit des bienfaits du commerce international.

La participation des PME au commerce international améliore leur productivité à travers le transfert de technologie, accroît leur performance et, corrélativement, permet d'optimiser leur potentiel de croissance et de création d'emploi. Qu'il s'agisse des économies développées, émergentes ou en développement, les PME sont les principaux accélérateurs de la transformation structurelle et de la croissance. Quels que soient la taille, la nature juridique et le secteur d'activité, elles représentent selon les statistiques disponibles en moyenne 93 % des entreprises dans les pays non membres de l'OCDE et 95 % dans les pays membres de l'OCDE.

Selon une enquête de la Banque européenne des Investissements (BEI) conduite en 2022, 23 millions de petites entreprises européennes représentaient 99,8 % des entreprises non financières et fournissaient environ deux tiers de tous les emplois (BEI, 2022). De même, au Canada, les PME représentent 98,1 % de toutes les entreprises comptant des employés (Statistique Canada, 2022). En France, le chiffre monte à 99 %. En Afrique subsaharienne, malgré la qualité des statistiques, on compte 44 millions de micros, petites et moyennes entreprises, qui offrent 80 % des emplois. Partout, les PME constituent l'essentiel de la création d'emplois et contribuent de façon importante au développement économique. Parce qu'elles créent l'essentiel des emplois, elles doivent bénéficier d'une plus grande attention des chercheurs, pour en analyser finement les ressorts, et des pouvoirs publics, afin d'accroître leurs capacités d'accès aux marchés internationaux.

Dans son *Rapport annuel* publié en 2016, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avait démontré l'importance croissante prise par les PME dans le commerce mondial. Selon elle, en raison des effets cumulés



des nouvelles technologies de l'information dont notamment l'internet, l'ouverture grandissante des marchés mondiaux, l'apparition de nouvelles plateformes commerciales, les PME peuvent devenir des acteurs importants et incontournables du commerce mondial. Or, leur participation globale au commerce international, notamment pour les PME francophones africaines, demeure extrêmement faible. Une étude menée par le Centre du commerce international (ITC) et la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) a démontré que les PME africaines accèdent très difficilement aux marchés internationaux, notamment en raison de leur faible productivité, mais également en raison de leur non-conformité aux normes internationales (ITC, 2018). Selon cette même étude, « seuls 9 % des microentreprises vendent leurs produits/services à l'étranger, contre 25 % pour les petites entreprises, 35 % pour celles de taille moyenne, et 47 % pour les grandes sociétés (ITC, 2018).

Souvent plus flexibles que les grandes entreprises, les petites entreprises sont également des moteurs essentiels de l'innovation. Selon l'enquête de la BEI menée en 2022, la pandémie de COVID-19 a inauguré et accéléré une nouvelle ère de numérisation, bénéficiant aux entreprises européennes qui en ont profité pour réduire leur retard. Dans le même temps, elles sont de plus en plus préoccupées par les effets du changement climatique sur leurs activités et la nécessité d'en adapter leur processus de production, tout en saisissant les opportunités qui y sont associées.

Selon la Banque Mondiale (2023), les PME formelles représentent jusqu'à 40 % du revenu national (PIB) dans les économies émergentes. Ce pourcentage serait plus élevé lorsqu'on inclut les PME informelles. Elle estime à 600 millions le nombre d'emplois nécessaires d'ici 2030 pour absorber la main-d'œuvre mondiale croissante, faisant du développement des PME une priorité pour de nombreux gouvernements dans le monde pour relever ce défi inspirant. En effet, les statistiques montrent que dans les marchés émergents, sept des dix emplois formels créés proviennent des PME.

Ces performances sont contrariées par la conjoncture mondiale depuis 2020. Selon McKinsey (2022), 70 à 80 % des PME de 32 des 38 pays membres de l'OCDE ont ainsi perdu entre 30 et 50 % de leur chiffre d'affaires entre février 2020 et avril 2021. Face à de telles menaces, les Gouvernements du monde entier ont fait du soutien aux PME une priorité tout au long de la période qu'a duré la pandémie de la COVID-19 à travers les programmes divers tels que l'aide financière directe, les garanties publiques sur les prêts et les allègements fiscaux. Toutefois, ce soutien de nature conjoncturelle ne permet pas nécessairement aux PME de prospérer sur le long terme et de relever les nombreux défis auxquels elles sont confrontées, notamment les pressions exercées pour décarboniser, suivre le rythme de la numérisation, recruter les bons talents et surtout s'internationaliser.

Dans ce contexte, l'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLÉCAf) ouvre des perspectives nouvelles aux PME africaines. La ZLÉCAf promet d'élargir l'accès des PME aux marchés d'exportation régionaux et continentaux. Les PME joueront donc un rôle de premier plan dans l'exploitation de toutes les possibilités offertes par ce nouvel espace commercial. En effet, le commerce intra-africain actuel antérieur à l'entrée en vigueur de la ZLÉCAf est caractérisé par des droits de douane élevés et des barrières



non tarifaires étouffantes. Celui espéré avec l'avènement de la ZLÉCAf sera certainement plus élevé parce qu'il se réalisera dans un contexte où, toute chose étant égale par ailleurs, 90 % des droits de douane seront supprimés. Mais au regard des expériences de coopération antérieures, l'élimination des barrières non tarifaires sera difficile en raison des faibles capacités d'innovation et donc de transformation des PME, ce qui constitue un autre défi important à affronter pour leur expansion.

Si les moteurs de la croissance économique de l'Afrique et la durabilité à long terme des marchés émergents dépendent clairement du potentiel de développement efficace du modèle d'entreprise des PME, la PME africaine fait face à plusieurs obstacles tels que la mauvaise qualité de l'environnement des affaires, le faible accès au financement, le rationnement d'énergie, une faible gouvernance, de faibles compétences et capacités, une représentation sociale négative, un faible accès à des informations fiables, le bas soutien des gouvernements, la corruption, sans oublier l'instabilité politique permanente dans certains pays, la fragilité de cadres juridiques, le manque de coordination, les violences ethniques, le manque de personnel qualifié (Bowen et al. (2009), Katua (2014), Muiruri Muriithi (2017)).

Ce bref tour d'horizon explique la pertinence de conduire une réflexion pluridisciplinaire et comparée sur la transformation des PME africaines en général et de l'espace francophone en particulier. Elle devra se faire conjointement avec une appréciation critique de leurs difficultés à participer activement au commerce international. Cette analyse scientifique ambitionne de diagnostiquer la situation managériale de la PME francophone ; de proposer des modèles pour appréhender leur transformation adaptative ; et d'identifier les goulots d'étranglement face à l'enjeu de l'accès aux marchés sous-régionaux, régionaux et internationaux.

La mondialisation, faite des phases d'ouverture accélérée et de protectionnisme nécessite une capacité d'adaptation des Gouvernements pour protéger et stimuler les activités des PME. Dans ce contexte en perpétuel mouvement, la PME francophone doit se réinventer en s'adaptant, ce qui lui impose à s'approprier le nouveau paradigme managérial, fondé sur l'innovation dans la recherche de la compétitivité durable.

La transformation de la PME de l'espace francophone sera rapide et possible si certaines contraintes sont efficacement adressées. La première est relative au management des PME, affecté par un environnement financier, judiciaire, infrastructurel et sécuritaire incertain et fragile, ce qui annihile l'incitation et l'esprit entrepreneurial réduisant les activités aux stratégies de suivi. La seconde, de nature structurelle ou organisationnelle, réduit les PME africaines à une gestion familiale et patriarcale réduisant leur capacité de modernisation et de transformation souhaitées. Le fort degré d'informalité amplifie l'inefficacité de la gestion commerciale (relations difficiles du dirigeant avec les fournisseurs et les clients) et financière (trésorerie déficitaire, endettement excessif, risque d'insolvabilité) des PME africaines. Sans être suffisamment exhaustif, ces contraintes handicapent leur capacité à explorer les opportunités qu'offrent les marchés internationaux.

La CIFE 2024 offre une occasion féconde de rassembler de nombreux acteurs venant du monde politique, de l'entreprise, de la finance, de la recherche, pour croiser les regards et les expériences d'afin d'envisager de nouveaux possibles facilitant la transformation de la structure des PME et les projeter sans complexe vers la quête de nouveaux marchés. La Conférence se présente comme un espace de réflexion

Appel à communications – 4^e Conférence internationale sur la Francophonie économique



collective, à la fois rétrospective et prospective sur les capacités de développement des PME, notamment à partir des dernières recommandations relatives à ces questions partagées lors de la précédente Conférence.

La CIFÉ 2024 sera un moment important de confrontation, d'enrichissement mutuel et de partage, mais aussi celui de la fertilisation des idées, des méthodes, des pratiques, des savoirs et savoir-faire. De par son caractère interdisciplinaire, elle sera l'occasion de croiser les regards d'économistes, de gestionnaires, de sociologues, d'anthropologues, de politologues et de juristes, d'hommes et femmes d'affaires, d'acteurs des milieux économiques, et socioculturels sur l'émergence et les évolutions de l'écosystème entrepreneurial en Afrique Francophone. Il sera question, sous l'égide des facteurs contextuels, d'appréhender la PME et l'entrepreneuriat en lien avec le territoire, dans une perspective visant à favoriser la participation inclusive des PME de l'espace francophone à l'échange mondial.

Thématiques

Sans prétendre à l'exhaustivité, et profitant de l'enrichissement qu'offre la pluridisciplinarité, et la diversité des champs couverts par les études sur les PME, l'OFÉ accordera une attention sur les propositions de communications ou d'articles complets sur les idées originales se rattachant aux thématiques ci-après :

- Compréhension de l'écosystème, nouvelles formes de gouvernance et nouveaux modèles d'affaires ;
- Caractéristiques des PME championnes à l'international ;
- Productivité, croissance, performance, défaillance et résilience des PME ;
- PME : entre informalité, jeunesse, et égalité de genre ;
- Engagement international des PME : Innovation, normalisation, certification, développement durable, RSE et droits humains ;
- Intégration des PME de l'espace francophone dans les chaînes de valeur mondiales ;
- PME et préférences commerciales (accords régionaux, accords de partenariat économique...)
- Obstacles commerciaux et non commerciaux d'accès aux marchés internationaux pour les PME en Francophonie ;
- Politiques publiques dans les efforts d'internationalisation des PME (Financement, microfinancement, formes de soutien public, et/ ou de partenariats public-privés...)
- Acteurs non étatiques dans les efforts d'internationalisation des PME (chambres de commerce, patronats, syndicats, ONG...)
- Capital humain des PME et accès aux marchés internationaux ;
- Propriété intellectuelle, commerce électronique et intelligence artificielle.
- Diversité des PME.

Compte tenu de la variété des activités mobilisées autour de la Conférence, les propositions de communication peuvent se présenter sous la forme de conférences, d'ateliers de formation, d'expositions, de tables rondes, de témoignages, de partages d'expérience, d'activités spéciales et de réseautage. À cet effet, les communications provenant de divers milieux (académique, gouvernemental, entrepreneurial, associatif, organisations internationales) sont recevables.

Appel à communications – 4^e Conférence internationale sur la Francophonie économique



Au terme de la CIFÉ 2024, l'OFÉ souhaiterait pouvoir soumettre des recommandations, notamment des propositions pertinentes, des stratégies innovantes, ainsi que des approches originales susceptibles de favoriser la participation inclusive des PME de l'espace francophone au commerce mondial. Le tout sera rendu public dans un rapport d'expert.

Évaluation des communications

Les contributions seront évaluées et sélectionnées par un comité composé des membres du comité scientifique de l'OFÉ et de son réseau de collaboratrices et collaborateurs. Les critères suivants seront évalués :

1. **Pertinence** : clarté de la problématique et des objectifs présentés ;
2. **Méthodologie** : qualité de la démarche retenue ;
3. **Solutions** : présence de résultats de recherche et pérennisation de la solution proposée ;
4. **Valeur ajoutée** : contribution à l'avancement des connaissances ;
5. **Qualité de la langue écrite** : style simple, mais soutenu.

Les communications retenues devront être envoyées avec le dossier de candidature au plus tard le lundi 29 janvier 2024, 23 h 59 (heure de Montréal). À la suite de la Conférence, un rapport d'expert sera rédigé, rendu public afin de rendre compte des propositions des communicant(e)s et des recommandations partagées lors des différentes conférences parallèles. Les meilleurs écrits à l'issue d'une évaluation rigoureuse feront également l'objet de publication dans les revues scientifiques, ouvrages, notes d'analyse stratégique (policy briefs), sur le site web de l'OFÉ ou des universités partenaires à l'organisation.

Calendrier

29 janvier 2024 (*prolongation)	Date limite de dépôt des propositions
9 février 2024	Réponse aux expert(e)s sélectionné(e)s
16 février 2024	Date limite pour confirmer la participation
19 au 22 mars 2024	Conférence internationale sur la Francophonie économique (Université de Yaoundé II, Cameroun)



Présentation de la demande

Pour être éligibles, les candidatures doivent être déposées en ligne avant le 29 janvier 2024 à 23 h 59 (heure de Montréal). Toute demande soumise après la date indiquée ne sera pas considérée.

** Veuillez noter que tous les frais relatifs à la participation à la conférence seront à la charge des participant(e)s.*

Vous devez obligatoirement remplir tous les champs du formulaire de dépôt de candidature. Seuls les dossiers complets et en français seront évalués. Le dossier à soumettre est constitué des documents suivants :

1. **CV** (sauvegardé au format suivant : NOM-prenom-CV.docx)
2. **Courte biographie** : maximum 250 mots, 1500 caractères espaces compris. La biographie ne doit pas être écrite à la première personne afin de permettre sa publication dans les cahiers de la conférence. Les biographies des auteurs, autrices et des co-auteurs, co-autrices doivent être fournies (sauvegardée au format suivant : NOM-prenom-Biographie.docx)
3. **Photo** : une photo format portrait (sauvegardée au format suivant : NOM-prenom-photo.jpg)
4. **Résumé de la communication** : maximum 250 mots, interligne 1.5, en format lettre ou A4 (sauvegardé au format suivant : NOM-prenom-resume.docx). Le document doit inclure :
 - a. **Nom et prénom** ;
 - b. **Courriel** ;
 - c. **Fonction, département, organisation, pays** ;
 - d. **Titre de la communication** ;
 - e. **Thématique** (inclure 3-5 mots clés) ;
 - f. **Résumé** (insérer un court résumé, maximum 250 mots) ;
5. **Texte principal de la communication (optionnel)** : la proposition de communication doit être rédigée et présentée en langue française, sous format Word (portrait A4 ou lettre). Les marges doivent être paramétrées à 2,5 cm en haut, en bas, à droite et à gauche. Le texte doit être justifié et les titres alignés à gauche. La police à adopter est Arial 9, interligne 1,5. Le texte complet doit comporter entre 10 000 et 15 000 caractères (espaces compris). Veuillez sauvegarder le document au format suivant : NOM-prenom-communication.docx et [vous référer à ce document](#) pour les normes complètes de présentation.
 - **Pour soumettre votre communication** : [cliquez ici](#)
 - **Pour télécharger le gabarit proposé** : [cliquez ici](#)

